

Document : 04LAB004
 Code : 319240
 Nom du produit: PULIGEN® METAL
 Langue : FRA
 Édition (date): 01/01/2001
 Révision (date): 16/02/2021
 Version : 12

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit:

PULIGEN® METAL

Nettoyant. Métaux et vitrocéramique.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes:

AISE C7: nettoyeurs pour surfaces (liquide, poudre, gel prêt à l'emploi, vaporisateur prêt à l'emploi) à usage ménager

Usages ménagers de produits de lavage et d'entretien

Utilisations déconseillées:

Le produit ne doit pas être utilisé à des fins distinctes de celles qui sont indiquées.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SUMINISTROS CIENTÍFICOS TÉCNICOS, S.A.U. (SUCITESA)

C/Comadrán 39, nave A6 - P.I. Can Salvatella - 08210 Barberà del Vallès (Barcelona) - España (Spain)

Tel. +34 902 12 14 11 - Fax. +34 902 12 14 19

info@sucitesa.com - www.sucitesa.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

(+34) 937 195 430 (Lundi au vendredi: 9: 00-13: 30 et 15: 30-18: 00)

Formule déposée Centre Anti-poisons de Paris Hôpital F.-WIDAL.Tf. 0140054848 · Centre Anti-poisons de Belgique Tf. 070245245

Voir SECTION 4

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 - CLP

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 - CLP

Pictogramme(s) de danger:



Mention d'avertissement:

Attention

Mentions de danger (phrases H)

H315 Provoque une irritation cutanée

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

Mentions de mise en garde (phrases P)

P102 Tenir hors de portée des enfants

P280_13 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux

Document : 04LAB004
 Code : 319240
 Nom du produit: PULIGEN® METAL
 Langue : FRA
 Édition (date): 01/01/2001
 Révision (date): 16/02/2021
 Version : 12

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Information supplémentaire d'étiquetage

Ne pas avaler
 USAGE PROFESSIONNEL
 UFI: J54H-9W4E-S00F-K0EN

2.3. Autres dangers / mentions:

Le produit ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.
 Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Identificateur de produit:

PULIGEN® METAL

Substances dangereuses:

CAS No. / EC No. / REACH No.	2809-21-4 / 220-552-8 / 01-2119510391-53-XXXX /
Nom EC	Acide étidronique
Nom IUPAC	(1-hydroxyethane-1,1-diyl)bis(phosphonic acid)
Gammes de concentration - %	< 2
Classification CLP	H290: Met. Corr. 1- H312: Acute Tox. 4- H318: Eye Dam. 1-
Limites de concentration spécifiques CLP	---
Facteur M	---
CAS No. / EC No. / REACH No.	7664-38-2 / 231-633-2 / 01-2119485924-24-XXXX /
Nom EC	Acide phosphorique
Nom IUPAC	Phosphoric acid
Gammes de concentration - %	< 5
Classification CLP	H314: Skin Corr. 1-
Limites de concentration spécifiques CLP	Eye Irrit. 2; H319: 10% ≤ C < 25% Skin Corr. 1B; H314: C ≥ 25% Skin Irrit. 2; H315: 10% ≤ C < 25%
Facteur M	---

Document : 04LAB004
 Code : 319240
 Nom du produit: PULIGEN® METAL
 Langue : FRA
 Édition (date): 01/01/2001
 Révision (date): 16/02/2021
 Version : 12

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

CAS No. / EC No. / REACH No.	85117-49-3 / 285-599-9 / 01-2119490234-40-XXXX /
Nom EC	Alkyl(C10-C13)benzenesulfonic acid
Nom IUPAC	Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs.
Gammes de concentration - %	< 2
Classification CLP	H302: Acute Tox. 4- H314: Skin Corr. 1-
Limites de concentration spécifiques CLP	---
Facteur M	---

(*) Pour le texte intégral des phrases mentionnées dans cette section, voir section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Consultations Institut national de toxicologie :

EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Formule déposée Centre Anti-poisons de Paris Hôpital F.-WIDAL.Tf. 0140054848 · Centre Anti-poisons de Belgique Tf. 070245245

4.1. Description des premiers secours

NE JAMAIS LAISSER LA PERSONNE INTOXIQUEE SEULE. Si la personne a perdu connaissance, la placer sur le côté avec la tête plus basse que le reste du corps et les genoux semi-fléchis. Transporter la personne intoxiquée dans un centre hospitalier et, si possible, présenter l'étiquette ou le conditionnement.

Exposition par inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Exposition par inhalation

Effets non significatifs

Contact avec la peau

Rougeurs, douleurs, brûlures possibles.

Contact avec les yeux

Irritation, douleurs, vision floue, brûlures possibles.

Ingestion

Irritation de l'appareil digestif, douleurs à l'abdomen, diarrhée, vomissements.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

Document : 04LAB004
 Code : 319240
 Nom du produit: PULIGEN® METAL
 Langue : FRA
 Édition (date): 01/01/2001
 Révision (date): 16/02/2021
 Version : 12

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée, Mousse, Agents extincteurs secs.

Moyens d'extinction inappropriés:

En cas d'incendie aux alentours, tous les agents extincteurs sont permis.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible. Peut dégager des émanations toxiques, corrosives, irritantes et suffocantes en cas d'incendie. Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂), etc.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial

Protections : Équipement de protection chimique (habit, gants, protection yeux/visage, etc.). Appareil respiratoire autonome.

Recommandations:

Asperger avec de l'eau les récipients pour les maintenir froids. Éviter que les produits anti-incendie passent dans les égouts ou les cours d'eau. Les déchets d'incendie, ainsi que l'eau d'extinction polluée doivent être traités en accord avec les règles

SECTION 6: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser l'équipe de protection personnel approprié. Voir SECTION 8. Ne pas les laisser passer par les égouts ou les cours d'eau. Si cela arrive, avertir les autorités pertinentes selon la législation locale.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Évitant la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Produit liquide: Retenir et prendre les déchets avec des matériaux absorbants (terre, sable et autres absorbants minéraux) et les déposer dans un récipient adéquat pour leur future élimination, selon la réglementation locale en vigueur.

Produit solide: Prendre les déchets et les déposer dans un récipient adéquat pour leur élimination future, selon la réglementation locale en vigueur. Voir SECTION 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir SECTIONS 8 et 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail. Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la législation locale. Stocker les emballages entre 5 et 35°C dans un endroit sec, bien ventilé, loin des sources de chaleur et de la lumière solaire directe. Il faut garantir une rotation appropriée des produits. Les produits les plus vieux doivent être les premiers à être utilisés. Ne pas stocker plus de 36 mois, délai de péremption estimé pour les produits stockés dans des conditions ambiantes appropriées.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir SECTION 1

SECTION 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

FRANCE - Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle (Source: GESTIS - International limit values)

Document : 04LAB004
 Code : 319240
 Nom du produit: PULIGEN® METAL
 Langue : FRA
 Édition (date): 01/01/2001
 Révision (date): 16/02/2021
 Version : 12

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

CAS No./ Nom EC	2809-21-4 / Etidronic acid
VALEURS LIMITES - 8 heures	Non établi
VALEURS LIMITES - Court terme	Non établi
CAS No./ Nom EC	7664-38-2 / Phosphoric acid
VALEURS LIMITES - 8 heures	1 mg/m ³
VALEURS LIMITES - Court terme	2 mg/m ³
CAS No./ Nom EC	85117-49-3 / Alkyl(C10-C13)benzenesulfonic acid
VALEURS LIMITES - 8 heures	Non établi
VALEURS LIMITES - Court terme	Non établi

Niveau dérivé sans effet (DNEL) et Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Non disponible pour le mélange

8.2. Contrôles de l'exposition

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail. Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Les informations suivantes s'appliquent pour les utilisations indiquées dans la SECTION 1. Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section .Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

(L'information devrait être confirmée par l'évaluateur des postes de travail.)

Contrôles techniques appropriés

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

PRODUIT PUR - NON DILUÉ

Protection des yeux/du visage:

Les lunettes de sécurité ne sont pas requises. Cependant, en cas de risque d'éclaboussures, l'utilisation de lunettes de protection conformes à la norme UNE-EN 166 est recommandée.

Protection de la peau:

- Protection des mains:

Gants imperméables, selon la norme EN374.

- Autres :

Utiliser des vêtements de protection appropriés.

Protection respiratoire:

Pas nécessaire dans les conditions d'utilisation recommandées.



Risques thermiques:

Pas de risques thermiques connus.

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: Liquide opaque
 Couleur : Rose

Document : 04LAB004
 Code : 319240
 Nom du produit: PULIGEN® METAL
 Langue : FRA
 Édition (date): 01/01/2001
 Révision (date): 16/02/2021
 Version : 12

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Pas de données disponibles
pH:	2,5+-0,4
Point de fusion/point de congélation:	Pas de données disponibles
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Pas de données disponibles
Point d'éclair:	>90°C
Taux d'évaporation:	Pas de données disponibles
Inflammabilité (solide, gaz):	Pas de données disponibles
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'ex	Pas de données disponibles
Pression de vapeur:	Pas de données disponibles
Densité de vapeur:	Pas de données disponibles
Densité relative:	1,12+-0,01
Solubilité(s):	Emulsionable dans l'eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammabilité:	Pas de données disponibles
Température de décomposition:	Pas de données disponibles
Viscosité:	Non pertinent
Propriétés explosives:	Non explosif
Propriétés comburantes:	Non comburant

9.2. Information complémentaire:

Pas de données disponibles

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Stabilité chimique:

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flamme, sources d'inflammation, pression, lumière solaire directe et manipulation inadaptée des emballages.

10.5. Matières incompatibles:

Aucun risque spécifique n'est à souligner

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales. En cas de combustion, voir SECTION 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Pas de données de test disponibles sur le mélange. Il fournit des informations sur les substances énumérées à la section 3

Toxicité aiguë:

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

CAS No./ Nom EC	2809-21-4 / Acide étidronique
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	LD50 > 2000 mg/kg bw - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 401
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	LD50 1000-2000 mg/kg bw - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 402
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 403
CAS No./ Nom EC	7664-38-2 / Acide phosphorique
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	LD50 > 2000 mg/kg bw - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 401
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 402
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	LC50 (4H) > 20000 ppmV (gas) - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 403
CAS No./ Nom EC	85117-49-3 / Alkyl(C10-C13)benzenesulfonic acid
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	LD50 300-2000 mg/kg bw - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 401
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	LD50 > 2000 mg/kg bw - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 402
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 403

Corrosion / Irritation

CAS No./ Nom EC	2809-21-4 / Acide étidronique
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Non irritant - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 404
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Corrosif - Oculaire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 405
CAS No./ Nom EC	7664-38-2 / Acide phosphorique
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Corrosif - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 404
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Corrosif - Oculaire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 405
CAS No./ Nom EC	85117-49-3 / Alkyl(C10-C13)benzenesulfonic acid
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Irritant - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 404
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Corrosif - Oculaire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

CAS No./ Nom EC	2809-21-4 / Acide étidronique
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Il n'est pas sensibilisant - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 406
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline XXX
CAS No./ Nom EC	7664-38-2 / Acide phosphorique
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Il n'est pas sensibilisant - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 406
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline XXX
CAS No./ Nom EC	85117-49-3 / Alkyl(C10-C13)benzenesulfonic acid
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Il n'est pas sensibilisant - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 406
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline XXX

Mutagénicité sur les cellules germinales

Document : 04LAB004
 Code : 319240
 Nom du produit: PULIGEN® METAL
 Langue : FRA
 Édition (date): 01/01/2001
 Révision (date): 16/02/2021
 Version : 12

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

CAS No./ Nom EC	2809-21-4 / Acide étidronique
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 471, 474, 476
CAS No./ Nom EC	7664-38-2 / Acide phosphorique
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 471, 474, 476
CAS No./ Nom EC	85117-49-3 / Alkyl(C10-C13)benzenesulfonic acid
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 471, 474, 476

Cancérogénicité:

CAS No./ Nom EC	2809-21-4 / Acide étidronique
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 451
CAS No./ Nom EC	7664-38-2 / Acide phosphorique
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 451
CAS No./ Nom EC	85117-49-3 / Alkyl(C10-C13)benzenesulfonic acid
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 451

Toxicité pour la reproduction:

CAS No./ Nom EC	2809-21-4 / Acide étidronique
Résultat / Méthode	Pas de données disponibles - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 414, 415, 416
CAS No./ Nom EC	7664-38-2 / Acide phosphorique
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 414, 415, 416
CAS No./ Nom EC	85117-49-3 / Alkyl(C10-C13)benzenesulfonic acid
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 414, 415, 416

Toxicité à dose répétée:

CAS No./ Nom EC	2809-21-4 / Acide étidronique
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	NOAEL (90days) > 100 mg/kg bw/day - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 407, 408, 409
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 410, 411
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 412, 413

Document : 04LAB004
Code : 319240
Nom du produit: PULIGEN® METAL
Langue : FRA
Édition (date): 01/01/2001
Révision (date): 16/02/2021
Version : 12

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

CAS No./ Nom EC	7664-38-2 / Acide phosphorique
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 407, 408, 409
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 410, 411
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 412, 413
CAS No./ Nom EC	85117-49-3 / Alkyl(C10-C13)benzenesulfonic acid
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	NOAEL(90d) 10-100 mg/kg bw/day - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 407, 408, 409
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 410, 411
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 412, 413

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Pas de données de test disponibles sur le mélange. Il fournit des informations sur les substances énumérées à la section 3.

12.1. Toxicité

CAS No./ Nom EC	2809-21-4 / Acide étidronique
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	LC50 (96h) / > 100 mg/l / Poissons / Oncorhynchus mykiss
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	EC50 (48h) / > 100 mg/l / Crustacés / Daphnia magna
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	EC50 (72h) / Pas de données disponibles / Algues / Pas de données disponibles
CAS No./ Nom EC	7664-38-2 / Acide phosphorique
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	LC50 (96h) / > 100 mg/l / Poissons / Bluegill sunfish
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	EC50 (48h) / > 100 mg/l / Crustacés / Daphnia magna
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	EC50 (72h) / > 100 mg/l / Algues / Desmodesmus subspIDEUus
CAS No./ Nom EC	85117-49-3 / Alkyl(C10-C13)benzenesulfonic acid
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	LC50 (96h) / > 100 mg/l / Poissons / Lepomis macrochirus
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	EC50 (48h) / > 100 mg/l / Crustacés / Daphnia magna
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	EC50 (72h) / Pas de données disponibles / Algues / Pas de données disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

CAS No./ Nom EC	2809-21-4 / Acide étidronique
Résultat / Méthode	Difficilement biodégradable / Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 301
Autres :	potentiellement persistante
CAS No./ Nom EC	7664-38-2 / Acide phosphorique
Résultat / Méthode	Non pertinent / Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 301
Autres :	Substance inorganique. Non pertinent
CAS No./ Nom EC	85117-49-3 / Alkyl(C10-C13)benzenesulfonic acid
Résultat / Méthode	Facilement biodégradable / Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 301
Autres :	La substance est facilement biodegradable. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

CAS No./ Nom EC	2809-21-4 / Acide étidronique
Résultat	logKow <4,5. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
CAS No./ Nom EC	7664-38-2 / Acide phosphorique
Résultat	Substance inorganique. Non pertinent
CAS No./ Nom EC	85117-49-3 / Alkyl(C10-C13)benzenesulfonic acid
Résultat	logKow <4,5. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

12.4. Mobilité dans le sol

CAS No./ Nom EC	2809-21-4 / Acide étidronique
Résultat	Pas de données disponibles
CAS No./ Nom EC	7664-38-2 / Acide phosphorique
Résultat	Substance inorganique. Non pertinent
CAS No./ Nom EC	85117-49-3 / Alkyl(C10-C13)benzenesulfonic acid
Résultat	Pas de données disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

CAS No./ Nom EC	2809-21-4 / Acide étidronique
Résultat	La substance ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII.
CAS No./ Nom EC	7664-38-2 / Acide phosphorique
Résultat	Substance inorganique. Non pertinent
CAS No./ Nom EC	85117-49-3 / Alkyl(C10-C13)benzenesulfonic acid
Résultat	La substance ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII.

12.6. Autres effets néfastes:

CAS No./ Nom EC	2809-21-4 / Acide étidronique
Résultat	Pas de données disponibles
CAS No./ Nom EC	7664-38-2 / Acide phosphorique
Résultat	Pas de données disponibles
CAS No./ Nom EC	85117-49-3 / Alkyl(C10-C13)benzenesulfonic acid
Résultat	Pas de données disponibles

SECTION 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déversement du produit pur dans les égouts et les cours d'eau interdits. Les résidus et les emballages vides doivent être traités conformément à la législation en vigueur.

Document : 04LAB004
 Code : 319240
 Nom du produit: PULIGEN® METAL
 Langue : FRA
 Édition (date): 01/01/2001
 Révision (date): 16/02/2021
 Version : 12

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

Non classifiée

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non classifiée - Non pertinent

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non pertinent

14.4. Groupe d'emballage

Non pertinent

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir SECTION 2

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir SECTION 8

Exemptions pour format ADR:

Non pertinent

Groupe de séparation IMDG:

Non pertinent

Polluant marin IMDG:

Non pertinent

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas transporté en vrac dans des citernes

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation des détergents - Règlement (CE) n ° 648/2004 et ses modifications:

Pertinent. Les tensioactifs utilisés dans la formulation des détergents, lorsque mentionnés dans le paragraphe suivant, répondent aux critères de biodégradation finale en aérobiose (minéralisation) établi dans le Règlement Européen (CE) n ° 648/2004 relatif aux détergents. Biodégradabilité = supérieur à 60% dans les 28 jours.

Teneur selon RÈGLEMENT (CE) N°648/2004 sur les détergents :

Agents de surface anioniques <5%. Phosphonates <5%. Tetramethylglycoluril.

Législation relative aux biocides - Règlement (CE) n ° 1451/2007 et des amendements:

Non pertinent

Règlements Cosmétiques - Règlement (CE) n ° 1223/2009 et des amendements:

Non pertinent

Autres réglementations:

Non pertinent

Règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH)

Le produit est un mélange. Tous composants ont été enregistrés, pré-enregistrés ou en sont exemptés de l'enregistrement REACH

Annexe XIV-REACH (liste des substances soumises à autorisation - SVHC)

Le produit ne contient pas de substances sur la liste des candidats qui seront considérés comme des substances extrêmement préoccupantes, selon l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA)

Registres :

Fabriqué en U.E. (Espagne)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange. Le produit contient des substances qui sont encore requises évaluation de la sécurité chimique.

Document : 04LAB004
Code : 319240
Nom du produit: PULIGEN® METAL
Langue : FRA
Édition (date): 01/01/2001
Révision (date): 16/02/2021
Version : 12

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Modifications dans le document:

- 16/02/2021: Code UFI
- 01/03/2017: Information ajusté conformément au règlement (CE) n ° 830/2015
- 12/01/2015: Information ajusté conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, annexe II

Texte intégral des phrases mentionnées à l'article 3

H290	Peut être corrosif pour les métaux
H302	Nocif en cas d'ingestion
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H318	Provoque des lésions oculaires graves

Abréviations et acronymes:

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- OEDC - Organisation de coopération et de développement économiques
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur

Il sera toujours de la responsabilité de l'utilisateur d'adopter des mesures opportunes concernant la protection de la santé, la sécurité au travail et la protection de l'environnement, en s'assurant que les moyens, les installations, le personnel impliqué et les services sont adaptés au stockage, à la manipulation et à l'emploi du produit, et que les exigences établies par la législation en vigueur sont toujours accomplies.

L'information rassemblée dans le présent document repose sur les connaissances actuelles et sur la législation applicable de la CE, dès que les conditions d'utilisation par les utilisateurs sont hors de notre connaissance et contrôle. Le produit ne doit pas être utilisé à des fins distinctes de celles qui sont indiquées dans le paragraphe 1 de ce document. Les utilisateurs doivent s'assurer que le produit est adapté à leurs besoins, et vérifier à ce titre les fins proposées dans la fiche, ainsi que les conditions spécifiques d'emploi, y compris au moyen d'essais préalables, si besoin. En conséquence, Suministros Científicos Técnicos, S.A. décline toute responsabilité dérivant de l'emploi inadapté du produit.

Le département technique de Suministros Científicos Técnicos, S.A., apportera une réponse à toutes les questions techniques posées par les utilisateurs.

La version en vigueur de ce document est uniquement disponible sur la page Web www.sucitesa.com. Pour éviter la distribution de versions obsolètes, nous recommandons de ne pas en conserver de copies et de vérifier au préalable que le document n'a pas été modifié.